

L'UPEDD SE JETTE À L'EAU!

Malgré l'étranglement financier que l'État fait subir aux collectivités territoriales, le Conseil général a décidé de poursuivre l'aventure de l'UPEDD dont les séances seront désormais mensuelles. En effet, avec la crise environnementale, sociale et démocratique actuelle, son intérêt, sa nécessité même, sont plus forts que jamais.

Autre innovation, l'UPEDD consacre entièrement sa saison 2010/2011 à l'eau. C'est que ça bouge! Pour preuve, la reconnaissance de l'eau comme un droit humain fondamental par l'ONU en juillet dernier. L'eau fait partie des premières préoccupations des Français, de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux. Les usagers aspirent à une gestion soutenable et équitable de cette ressource essentielle et modifient leur rapport avec elle: ils économisent l'eau, s'interrogent sur son prix, redécouvrent les berges des fleuves, affluent vers de nouveaux loisirs aquatiques comme à l'occasion du festival de l'Oh! et prennent la parole pour la renaissance de la Bièvre. La gestion publique de l'eau, choisie depuis longtemps par le Conseil général du Val-de-Marne, marque des points avec la re-municipalisation effective à Paris depuis le 1^{er} janvier 2010. La préservation de la ressource prend une acuité nouvelle avec les révélations sur la contamination généralisée de l'eau par les résidus de l'agriculture intensive et de l'industrie. Toutes ces évolutions appellent des débats passionnants et des approfondissements théoriques dont l'UPEDD est naturellement le lieu. Ces échanges se situent aussi dans la perspective du Forum mondial de l'eau à Marseille en 2012 et vont contribuer à la réflexion des acteurs de l'eau venus du monde entier.

INFORMATIONS PRATIQUES

POUR QUI? Tout public.
Entrée libre.

OU? Agence du Développement
23, rue Raspail
94200 Ivry-sur-Seine

QUAND? Chaque deuxième
mardi du mois d'octobre 2010
à mars 2011. Accueil du public
à 19h. Début de la rencontre-
débat à 19h30.

ACCÈS Métro ligne 7
station *Mairie d'Ivry*.
RER C station *Ivry-sur-Seine*.
Ligne 182 arrêt *Saint-Just*.

RENSEIGNEMENTS
Tél.: 01 43 99 70 00 – www.cg94.fr

**PERSONNES À MOBILITÉ
RÉDUITE** Les conférences
sont accessibles aux personnes
à mobilité réduite.
Les personnes intéressées sont
invitées à contacter le service
public de transport adapté:
Filival au 0810 0810 94
(prix d'un appel local)
ou www.filival.fr

EN SAVOIR PLUS Chaque
mardi, la librairie « Envie de lire »
proposera une sélection
d'ouvrages en rapport avec
les thèmes abordés.
Envie de lire
16, rue Gabriel-Péri
94200 Ivry-sur-Seine



Conseil général du Val-de-Marne
Hôtel du Département
Avenue du Général De Gaulle
94011 Créteil cedex

DT MD
LA POSTE
N° 094/07/009 AN
CRETEIL CTC

INVITATION



SAISON 2010-2011 – CYCLE 1

PROGRAMME DU 12 OCTOBRE
AU 14 DÉCEMBRE

Agence du Développement
23, rue Raspail
94200 Ivry-sur-Seine

Mardi 12 octobre

LA PARTICIPATION DES USAGERS, UNE UTOPIE ?

En France, la place des usagers domestiques et de leurs associations dans la gestion de l'eau est très limitée, voire le plus souvent inexistante. Pourtant des expériences nombreuses et variées sont développées dans d'autres pays européens. Que peut-on en attendre pour l'efficacité gestionnaire, la démocratie, la justice sociale ou l'usage soutenable de la ressource ? Dans quelles conditions, peut-elle s'exercer ? Quelles pistes d'action imaginer ?



Sous le regard du sociologue Yves Sintomer, professeur des universités dans le département de science politique de l'Université Paris 8, co-directeur d'un rapport sur la participation des usagers dans la gestion de l'eau (Centre Marc Bloch-Ville de Paris, avril 2010).

**L'UPEDD, c'est le 2^e mardi
de chaque mois, de 19 h à 21 h,
à l'Agence du Développement,
23, rue Raspail, à Ivry-sur-Seine
(Métro ligne 7 Mairie d'Ivry)**

Mardi 9 novembre

L'EAU COMME BIEN ÉCONOMIQUE : MARCHANDISE OU PATRIMOINE ?

L'eau est souvent présentée comme un bien économique différent des autres, mais son caractère de bien marchand est défendu par l'approche économique traditionnelle comme par les grands groupes du secteur de l'eau. Pourtant ce n'est pas la seule approche économique possible. Il en existe une autre fondée sur le patrimoine. La différence peut se résumer par ces quelques mots d'Yves Barel : « on gère un capital pour l'accroître, on gère un patrimoine pour le transmettre ». L'eau « patrimoine commun de l'humanité » s'enrichit d'un sens nouveau : il ne s'agit plus seulement d'une critique de la marchandisation mais de la mise à jour d'une logique économique différente.



Sous le regard de l'économiste Olivier Petit, enseignant-chercheur à l'Université d'Artois, co-auteur à l'ouvrage collectif « L'eau mondialisée. La gouvernance en question » Éditions La découverte 2010.

Mardi 14 décembre

LE RETOUR DU DROIT À L'EAU

Le 28 juillet dernier, l'Assemblée générale des Nations unies a reconnu dans une résolution le droit humain fondamental à une eau potable, salubre et propre. Il était temps ! Pour autant, le droit à l'eau – et à l'assainissement – se limite-t-il à fournir de l'eau « à des conditions économiquement acceptables » comme le préconise la loi française de 2006 ? Ou intègre-t-il la préservation de la ressource dans une perspective de justice environnementale c'est-à-dire de lien fort entre social et environnement ? Bref, quel contenu, quel sens, quelle portée donner au droit à l'eau ?



Sous le regard de la juriste Nadia Belaïdi, chargée de recherches au CNRS, dans le laboratoire de géographie PRODIG, co-auteure de l'ouvrage collectif « L'eau mondialisée. La gouvernance en question » Éditions La découverte 2010.

A suivre

**D'ores et déjà, réservez vos soirées
chaque 2^e mardi du mois :
le 11 janvier, le 15 février,
le 8 mars 2011.**